

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE VALREAS

Séance du 20 février 2023

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 8

Date de la convocation : 14/02/2023

L'an Deux Mille vingt-trois et le vingt février, 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Valréas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Dominique MALLET, Vice-Présidente en exercice.

Étaient présents : Mmes – MALLET, DOUX, SERVAN, GENESTON, FOURNOL, MARY, JUGE, M – GRUTER,

Était excusé : M. ADRIEN, DELERUE - Mme GAGNIERE,

Pouvoirs : 2

Absents :

Madame Céline BOUFFET, est désignée Secrétaire de séance,

N° 02/2023 : ESPACE FRANCE SERVICE – DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Rapporteur : Mme Dominique MALLET

Le fonctionnement de l'Espace France Service (EFS) nécessite de solliciter des subventions conformément au plan de financement ci-après, auprès de l'Etat (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) et du Fonds inter opérateurs.

Les crédits sont inscrits au BP 2023 du CCAS de Valréas.

PARTENAIRES SOLLICITÉS	Budget prévisionnel 2023	%
ETAT - ASP	30 000 €	31.2 %
ETAT - FNADT	15 000 €	15.6 %
Fond inter opérateurs	15 000 €	15.6 %
CCAS	36 200 €	37.6 %
TOTAL	96 200 €	100

L'exposé du rapporteur entendu,

Le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2023 de l'Espace France Services ;
- **AUTORISE** le Président du CCAS ou à défaut la vice-présidente du CCAS à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'obtention des financements sollicités ;
- **AUTORISE** le Président du CCAS ou à défaut la vice-présidente du CCAS à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Vote : Unanimité Pour : 10

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Valréas, le 20 février 2023,

Pour le Président du CCAS,
Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Dominique MALLET

